

Schéma directeur d'accessibilité – agenda  
d'accessibilité programmée  
SDA-ADAP

Réseau de Transport YEGO

Communauté de Communes  
Maremne Adour Côte Sud

Bilan 1<sup>ère</sup> période 2017-2019  
Programmation 2<sup>ème</sup> période 2020-2022

## SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b><u>CONTEXTE</u></b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b><u>MISE A JOUR 2019 DU SCHEMA D'ACCESSIBILITE DU RESEAU YEGO</u></b>	<b>4</b>
	Lignes structurantes du réseau	4
	Liste des points d'arrêt prioritaires	5
<b>3.</b>	<b><u>BILAN DES AMENAGEMENTS DES POINTS D'ARRETS PRIORITAIRES</u></b>	<b>7</b>
	Bilan des arrêts inscrits au SDA 2016	7
	Bilan des points d'arrêt prioritaires complémentaires en 2019	8
	Bilan des arrêts rendus accessibles hors SDA	8
	Photos d'arrêts aménagés	9
<b>4.</b>	<b><u>PROGRAMMATION DES POINTS D'ARRETS PRIORITAIRES</u></b>	<b>10</b>
	Programmation des aménagements 2020	10
	Programmation 2021-2022	10
<b>5.</b>	<b><u>BILAN DES ADAPTATIONS SUR LE MATERIEL ROULANT</u></b>	<b>11</b>
	Bilan sur le matériel roulant et sa mise en accessibilité	11
	Programmation 2020-2022	12
<b>6.</b>	<b><u>BILAN ET PROGRAMMATION DES ACTIONS SUR L'INFORMATION VOYAGEURS</u></b>	<b>13</b>
	L'information aux arrêts	13
<b>7.</b>	<b><u>BILAN DES ACTIONS SUR LA FORMATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT</u></b>	<b>15</b>
<b>8.</b>	<b><u>SYNTHESE</u></b>	<b>16</b>
	LE BILAN 2017-2019	16
	LA PROGRAMMATION 2020-2022	18
	<b><u>ANNEXES</u></b>	<b>19</b>
	Annexe 1- Liste des points d'arrêt prioritaires (MAJ 2019)	19
	Annexe 2- Carte des points d'arrêt YEGO aménagés dans le cadre du SDA et hors SDA (MAJ 2019)	19
	Annexe 3- Liste détaillée des points d'arrêt prioritaires restant à aménager en seconde période de réalisation du SDA (MAJ 2019)	19

# 1. CONTEXTE

## L'avancement du schéma d'accessibilité

Conformément à la réglementation, la Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud (MACS) a voté le 28 juin 2016 un « Schéma directeur d'accessibilité – Agenda d'accessibilité programmée » (SDA-Ad'AP) du réseau de transport YÉGO d'une durée de 6 ans, de 2016 à fin 2022.

Ce schéma a été approuvé également par la Préfecture des Landes par décision d'approbation en date du 21 octobre 2016.

Le dispositif mis en place par la loi intègre un suivi et une évaluation de la mise en place du schéma d'accessibilité.

Un point de situation est prévu à mi-parcours, à l'issue de la première période de 3 ans.

Le présent document vise à :

- **Etablir un bilan de l'avancement du SDA sur la 1<sup>ère</sup> période 2017-2019**
  - o les actions et travaux réalisés sur la 1<sup>ère</sup> période des 3 ans
  - o le bilan financier des actions réalisées
- **Etablir et mettre à jour la programmation pour la 2<sup>nde</sup> période de 3 ans 2020-2022.**

## Les réflexions en cours sur la mobilité sur le territoire

Il est à noter que la programmation de la 2<sup>nde</sup> phase de réalisation du schéma se définit dans un temps de bilan des 5 premières années de mise service du réseau de transport YEGO et de questionnement sur les perspectives de la mobilité sur le territoire de MACS.

En effet, la Communauté de communes a lancé mi-2019 une réflexion sur un schéma de mobilité sur le territoire de MACS, afin d'évaluer les services existants et d'élaborer une stratégie mobilité de moyen et long terme.

Des interrogations sur les réseaux de transport sur le territoire se posent également, notamment autour de 3 problématiques :

- La remise à plat des services de transport régionaux (restructuration de la ligne régionale XLR7 Dax-Bayonne, développement de l'axe ferroviaire TER Dax-Bayonne) ;
- La reprise de l'organisation du transport scolaire par MACS, déléguée actuellement à la Région Nouvelle Aquitaine ;
- La remise en perspectives des lignes YEGO 1B et YEGO 3, au regard de leur faible fréquentation.

## 2. MISE A JOUR 2019 DU SCHEMA D'ACCESSIBILITE DU RESEAU YEGO

### Lignes structurantes du réseau

Le réseau YEGO compte actuellement 4 lignes régulières circulant à l'année et 9 lignes estivales supplémentaires l'été, circulant en juillet et en août. En 2017, la ligne 1 a été réorganisée en 2 lignes distinctes 1A et 1B, expliquant le passage de 3 à 4 lignes régulières.

→ Conformément à l'élaboration du SDA du réseau YEGO en 2016, 3 lignes régulières du réseau YEGO d'hiver (1A, 2 et 3) sont qualifiées et sont maintenues comme « lignes structurantes ».

La ligne 1B n'est pas qualifiée de structurante au sens du schéma directeur. Cependant, sont conservés les arrêts déjà identifiés au SDA 2016 sur l'ancienne ligne 1 qui passait par les communes de Saubion et Seignosse.

### YEGO Hiver - 4 lignes régulières de septembre à début juillet

#### Ligne 3

5,5 AR par jour en semaine  
En correspondance XLR  
Bus plancher bas intégral accessible UFR

#### Ligne 2

11 AR par jour en semaine /  
3 AR le samedi  
En correspondance TER  
Bus plancher bas intégral accessible UFR  
Accès vélos à bord (4 places)

#### Ligne 1B

complémentaire 1A  
4 AR par jour en semaine / 3  
AR le samedi  
Petit véhicule accessible UFR

#### Ligne 1A

12,5 AR par jour en semaine  
/ 7 AR le samedi  
En correspondance TER  
Bus plancher bas intégral accessible UFR  
Accès vélos à bord (4 places)



## YEGO PLAGES- 13 lignes estivales de début juillet à fin août



Circule tous les jours du 6/07 au 1/09  
Réseau gratuit sur toutes les lignes  
Pas d'accès vélos à bord des véhicules

4 lignes régulières à l'année L1A, L1B, L2 et L3

- L1A : 9,5A/R par jour
- L1B : 4 A/R par jour
- L2 : 8,5 A/R par jour
- L3 : 5 A/R par jour

9 lignes estivales en juillet/août

- L3 parcours plages : 6,5A/R par jour
- A Azur : 4 AR par jour
- M Moliets : 7 A/R par jour
- S Seignosse : 8 A/R par jour
- H Hossegor : fréquence 15 mn en heure de pointe (nouvel itinéraire)
- C1/C2 Capbreton : fréquence 30 mn en heure de pointe
- E St marie de Gosse, St Martin d'Hinx, St Jean de Marsacq, Saubrigues : 1 A/R
- L Labenne : 5 A/R par jour

Dispositif tarifaire spécifique sur Magescq  
bon transport gratuit pour accéder à la XLR7

### Liste des points d'arrêt prioritaires

A fin 2019, les réseaux YEGO et YEGO plages comptent 202 arrêts physiques desservant le territoire, dont 77 arrêts desservis uniquement pendant la saison estivale.

Lors de l'élaboration du schéma directeur en 2016, en appliquant les critères fixés par le décret n°2014-1232, **108 points d'arrêt prioritaires ont été retenus** sur le réseau YEGO pour un financement de 1.266M€ sur 6 ans. A noter que cette programmation financière n'intégrait pas les arrêts de Tyrosse Lycée et Tyrosse gare SNCF.

### Les principes de mise à jour de la liste des points d'arrêts prioritaires du SDA

Depuis sa création le réseau de transport YEGO ne cesse de s'adapter. Le nombre d'arrêts est en constante évolution depuis 3 ans, en fonction des adaptations du service. Cela peut conduire à :

- ① la suppression d'arrêts, dont ceux inscrits au SDA 2016 (Capbreton Eglise, Capbreton stade, Hossegor Primerose) ;
- ② le dédoublement d'arrêts réalisés lors des travaux d'aménagement pour renforcer la qualité, la capacité de la desserte existante ou la sécurité des voyageurs (ex : Capbreton Civelles, Capbreton Cigales gare ou Soustons Isle verte...) ;
- ③ Le dédoublement d'arrêts existants ou la création d'arrêts suite à des adaptations de services (ex : Hossegor Plage centrale ligne H, Capbreton Plage de la Savane ligne 1B...) ;
- ④ La création de nouveaux arrêts desservant le territoire suite à des opportunités d'aménagement (ex : Tosse Lacomian, Hossegor Pédebert Nord...).

Pour la mise à jour de la liste des arrêts inscrits au SDA, il est proposé de retenir la méthode suivante :

Dans les 2 premiers cas ① et ②

→ C'est une intégration des évolutions du nombre d'arrêts dans la liste des arrêts prioritaires du SDA.

Dans les cas ③ et ④, il faut distinguer l'origine de la demande de création :

- ③ Lorsqu'il s'agit d'une création d'arrêt liée à une sollicitation des mairies, des habitants, des voyageurs ou à une adaptation de desserte (création d'arrêt, dédoublement d'arrêt)
  - Les arrêts ne sont pas intégrés automatiquement au SDA. Une phase test est préalable pour évaluer l'opportunité du maintien de l'arrêt et de sa pérennité dans le temps. Après validation de son maintien, l'arrêt peut être intégré dans la liste des arrêts prioritaires au SDA s'il répond aux 5 critères définissant un arrêt prioritaire.
- ④ Lorsqu'il s'agit d'opportunité de création d'arrêts en lien avec les programmes d'investissement de MACS en voirie ou voie vertes ou programmation travaux propre à la compétence Mobilité (Ex : opportunité de création d'arrêt suite à la création d'un giratoire : Tosse-ZA Lacomian ou nouvel aménagement : Capbreton Allées Marines)
  - Les arrêts sont intégrés au SDA lors de la mise à jour de l'année des travaux. Ce sont des arrêts supplémentaires intégrés en liste complémentaire aux arrêts prioritaires déjà identifiés en 2016.

### Mise à jour de la liste du SDA 2016

A partir de ces principes, la liste des arrêts du SDA 2016 a été mise à jour.

Cas ①	Capbreton Eglise (2), Capbreton Stade (2), Hossegor Primerose (1) = -5
Cas ②	Capbreton Civelles, Soustons Isle verte, Capbreton Cigales gare, Moliets Office de Tourisme, Capbreton Mairie = +5
<b>SDA 2016 mis à jour en 2019 = 108 arrêts</b>	
Cas ③	Azur Mairie, plage de la Savane, Hossegor, plage de la Gravière Hossegor Plage centrale arrêts SDA 2016 dédoublés  + des arrêts créés = Bénesse Mairie, Capbreton Collège (ligne 1B), Capbreton office de Tourisme, Capbreton Bournès centre commercial, Capbreton Hapchot, Capbreton résiniers, Seignosse Laubian, Lenguilhem, Osmondes, Touterelles Labenne Charles de Gaulle, Moliets Route de Messanges, Soorts Hossegor Aerial, Soorts Hossegor Quai bouret
Cas ④	Liste complémentaire au SDA 2016 hors enveloppe budgétaire initiale 2016 Labenne Lartigau (+ 2), Saint Vincent de Tyrosse lycée (oubli SDA 2016 +2), Saint Vincent de Tyrosse Casablanca 2 (+2), Tosse Lacomian (+2), Capbreton Allées Marines (+2)
<b>SDA 2016 mis à jour + liste complémentaires cas ④ = 118 arrêts prioritaires</b>	

→ A fin 2019, suite à la mise à jour du SDA, 118 arrêts prioritaires sont comptabilisés, soit 10 arrêts de plus par rapport à 2016. Cela représente 58% des arrêts YEGO à aménager et rendre accessibles.

La liste détaillée des points d'arrêts prioritaires du SDA, mise à jour en 2019 est jointe en [Annexe 1](#).

### 3. BILAN DES AMENAGEMENTS DES POINTS D'ARRETS PRIORITAIRES

#### Bilan des arrêts inscrits au SDA 2016

A fin 2019, 44 arrêts inscrits au SDA 2016 sont accessibles sur le réseau YEGO, par rapport à 30 arrêts accessibles début 2018. Les dépenses globales en études et travaux engagées par MACS s'élèvent à 710 563 000€ HT sur 1.266M€ HT de programmation financière globale du schéma.

#### Liste des 44 arrêts rendus accessibles du SDA 2016

Commune	Noms de l'arrêt	LIGNE YEGO	desserte été uniquement	année de réalisation	LIGNE RNA XLR7	nb arrêt
ANGRESSE	MAIRIE	1A		2017		2
ANGRESSE	ZA DU TUQUET	1A		2017		2
CAPBRETON	LA CIVELLE	1A		2018		2
CAPBRETON	CIGALES GARE	1A/1B/C1/C2		2019		2
CAPBRETON	MAIRIE	1A/1B/C1/C2		2019		2
LABENNE	GARE SNCF	1A		2018	XLR7	1
LABENNE	PARC DE LOISIRS	L	2	2015		2
MESSANGES	BOURG	3		2018		2
MOLIETS ET MAA	OFFICE DE TOURISME	3		2014		2
SEIGNOSSE	BOURG	1B		2018	XLR7	2
SEIGNOSSE OCEAN	OFFICE DE TOURISME	S	2	2018	XLR7	2
SOORTS HOSSEGOR	BOURG	1A/1B		2018		2
SOORTS HOSSEGOR	PEDEBERT SUD	1B		2019		2
SOORTS HOSSEGOR	PLAGE CENTRALE	H1/H2	1	2016		1
SOUSTONS	CRAMAT	2		2016		2
SOUSTONS	ISLE VERTE	2/3		2018	XLR7	2
ST GEOURS DE MAREMNE	BARIAS	2		2015		2
ST GEOURS DE MAREMNE	EGLISE	2		2017		2
ST VINCENT DE TYROSSE	MAIRIE	1A		2017		2
ST VINCENT DE TYROSSE	BURRY	1A		2017		2
ST VINCENT DE TYROSSE	CASABLANCA 1	1A		2019		2
TOSSE	EGLISE	2		2018	XLR7	2
VIEUX BOUCAU LES BAINS	EGLISE	3		2016		2
			<b>5</b>			<b>44</b>

- ➔ Soit 44 arrêts prioritaires du SDA aménagés et rendus accessible sur la première période des 3 ans.
- ➔ Soit un taux de réalisation de 41% des arrêts prioritaires inscrits au SDA 2016
- ➔ Soit 56% des dépenses programmées au SDA 2016 engagées pour un montant de 710 563€ HT.

## Bilan des points d'arrêts prioritaires complémentaires en 2019

10 arrêts complémentaires ont été ajoutés à la liste initiale de 2016.

Leur financement n'est pas inclus dans la programmation initiale de 2016. Ils ont été aménagés et rendus accessibles pour un montant d'investissement complémentaire de 133 238€ HT.

### Liste des 10 arrêts rendus accessibles au SDA mise à jour en 2019

Commune	Noms de l'arrêt	LIGNE YEGO	desserte été uniquement	année de réalisation	LIGNE RNA XLR7	nb arrêt
LABENNE	LARTIGAU	1A		2015		2
ST VINCENT DE TYROSSE	LYCEE	1A/1B/2		2019		2
ST VINCENT DE TYROSSE	CASABLANCA 2	2		2019		2
TOSSE	LACOMIAN	2		2019		2
CAPBRETON	ALLEES MARINES	1A/1B		2019		2

- Soit 54 arrêts accessibles au SDA mis à jour en 2019,
- Soit un taux de réalisation de 46% des 118 arrêts prioritaires du SDA mis à jour en 2019,
- pour une dépense globale de 843 802€ HT sur les 3 premières années du SDA.

**Le bilan de réalisation à mi-parcours est positif :**

- Près de la moitié des arrêts inscrits au SDA ont été aménagés dans un délai de 3 ans ;
- L'enveloppe budgétaire est globalement respectée (56% de la programmation financière du SDA 2016)

## Bilan des arrêts rendus accessibles hors SDA

MACS est amené également à rendre accessibles des arrêts YEGO hors programmation du SDA, au gré des opportunités des plans d'investissement sur la voirie.

Cela correspond à 5 arrêts supplémentaires sur le réseau YEGO.

Commune	Noms de l'arrêt	LIGNE YEGO	desserte été uniquement	année de réalisation	LIGNE RNA XLR7	nb arrêt
AZUR	CAMPING AZU'RIVAGE	A	1	2018		1
MOLIETS ET MAA	ROUTE DE LEON	M	2	2018		2
SEIGNOSSE OCEAN	BOURDAINES	S	2	2018	XLR7	2

- Soit 59 arrêts accessibles sur le réseau YEGO,
- Soit + de 29% d'arrêts accessibles sur le réseau YEGO (sur les 202 arrêts du réseau YEGO),
- pour une dépense globale de 971 883€ HT.

Il est à noter que MACS a reçu 417 750€ de subvention de l'état pour accompagner cette politique de mise en accessibilité, soit un **taux de subvention de 43%** sur l'ensemble des 59 arrêts rendus accessibles.

La carte de positionnement des points d'arrêts du SDA et des arrêts accessibles est mise à jour en *Annexe 2*.

Photos d'arrêts aménagés



SOUSTONS ISLE VERTE



ANGRESSE MAIRIE



TYROSSE LYCEE

## 4. PROGRAMMATION DES POINTS D'ARRÊTS PRIORITAIRES

Au final, 64 arrêts restent à aménager et 4 nouveaux arrêts seront créés pendant la 2<sup>nde</sup> période de réalisation du SDA.

➔ Le nombre d'arrêts prioritaires au SDA va passer de 118 à 122 arrêts dès fin 2020.

### Programmation des aménagements 2020

Pour l'année 2020, MACS a plusieurs chantiers programmés : 14 arrêts sont inscrits au schéma de mise en accessibilité et 2 arrêts sont hors programmation du SDA pour un montant d'investissement estimé respectivement de 160 000€ et 40 000€ HT.

#### Liste des arrêts inscrits au SDA

Commune	Noms de l'arrêt	LIGNE	desserte été uniquement	nb arrêt	Priorité SDA
SOUSTONS	DARRIGADE	2/3		2	1
SAINT VINCENT DE TYROSSE	CLERCQ	2		2	1
SAINT VINCENT DE TYROSSE	TOURREN	1A/1B/2		2	2
SAUBION	MAIRIE	1B		2	1
ANGRESSE	COLLEGE	1A		2	création
SOORTS HOSSEGOR	PEDEBERT NORD	1B		2	création

#### Liste des arrêts hors SDA

SAUBRIGUES	LA MAMISELE	E	1	1	NON
VIEUX BOUCAU LES BAINS	PLAGE CENTRALE	3P	1	1	NON

### Programmation 2021-2022

Pour les années suivantes, 39 arrêts supplémentaires pourront être lancés en étude et travaux pour un budget estimé à 480 000€ environ. Le budget alloué au SDA (reste 550 000€) pourra couvrir cette programmation.

En revanche, 17 arrêts figurant au SDA sont reportés ou non programmés durant cette 2<sup>nde</sup> période de réalisation, dans l'attente d'éclaircissement sur :

- la prochaine programmation d'investissement sur la voirie,
- la question de la pérennisation de l'arrêt lié au devenir de certaine ligne YEGO,
- un type d'aménagement existant incompatible actuellement avec les géométries d'un arrêt accessible (ex : centre bourg aménagé avec des vues de 4cm versus réalisation d'un quai de 18 cm de haut)

La liste détaillée des points d'arrêts prioritaires restant à aménager en 2<sup>nde</sup> période de réalisation du SDA est présentée en *Annexe 3*.

## 5. BILAN DES ADAPTATIONS SUR LE MATERIEL ROULANT

### Bilan sur le matériel roulant et sa mise en accessibilité

Plusieurs types de matériel sont utilisés sur le réseau YEGO hiver et été. Le tableau de suivi des véhicules utilisés sur le réseau YEGO est mis à jour pour 2019.

#### RESEAU YEGO HIVER

Les lignes régulières 1A, 2 sont desservies par des bus standards de 12m accessibles aux PMR.

Les lignes 1B et 3 circulent avec des petits véhicules accessibles à plancher bas, avec un accès aux personnes en fauteuil roulant en porte arrière.

#### YEGO HIVER SEPTEMBRE 2019

LIGNES	TYPE DE VEHICULES	NOMBRE DE BUS	commentaires
Lignes 1A, 2 + 2 réserves	Bus urbain accessible	6 + 2 réserves	matériel accessible avec palette manuelle porte du milieu
Ligne 1B	midi bus urbain accessible plancher bas + accès UFR à l'arrière	1	Le véhicule de la ligne 1 B circulant l'hiver a été changé pour un véhicule à plancher bas.
Ligne 3	midi bus urbain accès UFR à l'arrière	1	La ligne 3 est passée en petit véhicule en janvier 2019.

Un point spécifique sur la billettique avait mis en avant la problématique de hauteur et d'emplacement du valideur, non accessible aux personnes en fauteuil roulant. Il a été étudié la possibilité d'installer un valideur en porte du milieu, mais le coût de cet investissement a été jugé trop important par rapport à l'usage exclusif de cet équipement aux personnes en fauteuil roulant (2 000€ par véhicule). Effectivement, cet équipement n'aurait pas été utilisé par les autres voyageurs puisque la montée par la porte avant est obligatoire sur le réseau.

Aussi, il a été retenu que le conducteur assure lui-même la validation du titre de transport de la personne en fauteuil avant sa montée dans le bus.

#### RESEAU YEGO PLAGES-RESEAU ESTIVAL

Le réseau YEGO Plages utilise des bus et cars en complément du réseau d'hiver, qui sont disponibles sur le parc de Translandes en été pour assurer la desserte renforcée du réseau estival. Ces bus et cars circulant pendant la période scolaire sur les autres réseaux exploités par Translandes (réseau urbain de Dax et transport scolaire) sont donc utilisés et mutualisés pour la desserte YEGO plages.

Des améliorations sur le type de véhicules utilisés sur le réseau YEGO plages ont été apportées, notamment en utilisant des bus urbains plus accessibles (plancher bas et palette manuelle) en remplacement des autocars Crossway (ascenseur pour UFR). C'est le cas depuis 2017 pour les navettes de Capbreton qui sont équipées de véhicules urbains accessibles.

Restent les lignes 3, Moliets, Seignosse, Azur, Labenne assurées en autocars Crossway ou Intouro qui sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant via une plateforme élévatrice en porte du milieu.

LIGNES JUILLET 2019	TYPE DE VEHICULES	NOMBRE DE BUS	commentaires
<i>Principe utilisation au maximum de bus urbains plancher bas + réserve en cars</i>			
Ligne 1A + réserve	Bus urbain accessible	2+ 1	Véhicule du réseau d'hiver
Ligne 1B	Bus urbain accessible	1	Véhicule du réseau d'hiver
Ligne 2 + réserve	Bus urbain accessible	2 +1	Véhicule du réseau d'hiver
Ligne 3 + 3 Plage + réserve	Autocar Crossway / Citaro	2 +1	Plateforme élévatrice latérale + revêtement du plancher et nez de marche non contrasté. <i>Privilégier un autre type de matériel en 2021 selon parc disponible de Trans-Landes</i>
Ligne A Azur - Messanges	Autocar Intouro accessible	1	Plateforme élévatrice latérale électrique + revêtement du plancher et nez de marche non contrasté. <i>Privilégier un autre type de matériel en 2021</i>
Ligne C1/C2 Capbreton + Ligne E	Bus urbain accessible	3+ 1/2	réserve avec la ligne 1
Ligne H1-H2 Hossegor + réserve	Minibus plancher bas	2+1	petit véhicule accessible
Ligne M Moliets	Minicar accessible. Accès UFR en porte arrière	1	Véhicule du réseau d'hiver
Ligne L Labenne	Autocar Intouro accessible	1	Plateforme élévatrice latérale électrique + revêtement du plancher et nez de marche non contrasté. <i>Privilégier un autre type de matériel en 2021</i>
Ligne S Seignosse-Hossegor	Autocar Intouro accessible	1	Plateforme élévatrice latérale électrique + revêtement du plancher et nez de marche non contrasté. <i>Privilégier un autre type de matériel en 2021</i>

*Nb : pas d'usage de la billettique en été, le réseau est gratuit.*

### Programmation 2020-2022

MACS souhaiterait que l'exploitant mette en roulement sur le réseau YEGO plages un maximum d'autobus à plancher bas intégral avec palette manuelle en porte du milieu facilitant l'accessibilité de tous les voyageurs.

Il semble que le renouvellement du parc du réseau urbain de Dax en 2020-2021 permettrait de dégager des véhicules urbains et de les utiliser sur le réseau YEGO plages.

C'est un point de vigilance à avoir avec l'exploitant Translandes.

## 6. BILAN ET PROGRAMMATION DES ACTIONS SUR L'INFORMATION VOYAGEURS

### L'information aux arrêts

L'information aux points d'arrêt avait été diagnostiquée comme n'étant globalement pas accessible : les noms d'arrêt et les numéros de ligne ne respectant pas la taille réglementaire des caractères (8 cm pour les premiers et 12 cm pour les derniers).

- Une nouvelle charte pour la tête de poteau aux arrêts YEGO a été définie pour répondre à cette attente de lisibilité de l'information. Courant 2019, ce sont 80 têtes de poteaux qui ont été reprises en sérigraphie pour un coût de 8800€ HT
- Depuis l'été 2018, l'affichage de l'information voyageurs dans les cadres horaires a été revue afin d'informer des arrêts accessibles sur le réseau.

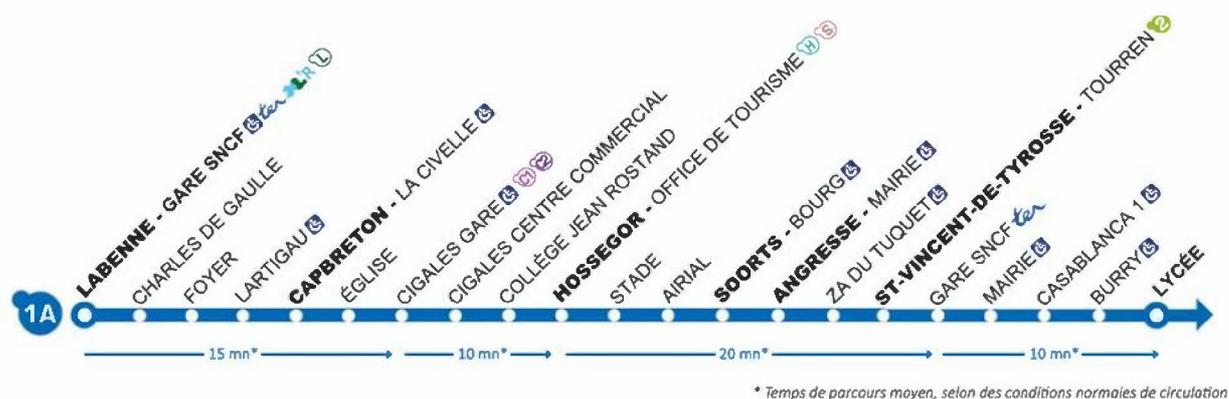


Exemple d'affichage à l'arrêt (tête de poteau et cadre horaires)

## L'information à bord des véhicules

A bord des véhicules, il a été identifié la nécessité de reprendre le plan du réseau et le plan de ligne affichés pour respecter la lisibilité de l'information et faire figurer les correspondances possibles.

- ➔ Depuis 2018, le plan de réseau et les plans de lignes ont été modifiés pour être en conformité. Seules les lignes 1B et 3 (en petit véhicule l'hiver) ne peuvent disposer de ces informations voyageur, compte tenu du peu de place disponible en affichage à bord.



Exemple de plan de ligne affiché à bord des bus

- ➔ Les symboles des différents handicaps sont apposés à l'avant des véhicules sur la carrosserie, conformément à la réglementation depuis juillet 2018.

## L'information papier

- ➔ **A programmer en 2020** : Les fiches horaires devront être revues de manière à indiquer l'ensemble des arrêts accessibles sur le réseau, dans la grille horaire et dans les cartographies insérées. La cartographie du guide voyageur sera revue de manière à faire figurer les arrêts accessibles sur le réseau. Seront également indiqués les points de vente du réseau qui sont accessibles.

## L'information à distance par le site internet [mobi-macs.org](http://mobi-macs.org)

Le site Internet [mobimacs.org](http://mobimacs.org) est accessible et respecte les normes du Référentiel Général d'Accessibilité des Administrations (RGAA).

- ➔ **A programmer** la carte interactive devra faire figurer les arrêts accessibles sur le réseau YEGO et YEGO Plages.
- ➔ **A programmer** : l'appli voyageur développé actuellement par l'exploitant permettra de disposer de l'information en temps réel. Ce futur outil peut être paramétré afin de donner l'information des arrêts accessibles sur le réseau YEGO.

## 7. BILAN DES ACTIONS SUR LA FORMATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT

Translandes, transporteur du réseau YEGO, a programmé une formation de son personnel (conducteurs et personnel d'accueil et de vente), animée par l'Association des Paralysés de France. Cette formation a débuté en février 2016 pour une durée de 4 ans.

Par ailleurs, Translandes a élaboré un module de formation en interne sur la manutention des personnes à mobilité réduite (gestes et postures, techniques et gestes de sécurité et de confort...) qui s'adresse à l'ensemble des conducteurs.

Aujourd'hui, sur les réseaux de Translandes :

- 219 personnes doivent bénéficier de formation (conducteurs + agents d'accueil et de vente),
- Durée minimale de chaque formation : 1 journée (7h),
- Durée en nombre d'heures totale : 1 533h.

### Bilan des réalisations 2016-2019

- **Formation connaissance des handicaps pour un accueil adapté des personnes (APF) :**  
74 conducteurs dont 5 du réseau YEGO et l'ensemble de l'équipe accueil (6 personnes)
- **Rampe PMR module interne :**  
130 conducteurs dont 8 du réseau YEGO

### Programme 2020-2022

L'exploitant Translandes prévoit de former toutes les personnes affectées à plus 80% sur le réseau YEGO et YEGO plages.

## 8. SYNTHÈSE

### LE BILAN 2017-2019

<b>DATE DE CREATION DU RESEAU YEGO</b>	<b>25 août 2014</b>
<b>DUREE SDA</b>	<b>6 ans - 2 périodes de 3 ans</b> 2017= 1 <sup>ère</sup> année 2017-2019 = 1 <sup>ère</sup> période de 3 ans 2020-2022 = 2 <sup>ème</sup> période de 3 ans
<b>DATE DELIBERATION du CC de MACS</b>	<b>Approbation du SDA : 28 juin 2016</b> <b>Approbation de la préfecture du SDA : 21 octobre 2016</b> <b>Vote de la mise à jour –suivi 2017/18 du SDA : 17 mai 2018</b>
<b>COUT DU SDA</b>	<b>1 282 935 € HT tout compris (avec formation/communication...)</b> <b>Dont aménagement arrêts prioritaires 1 266 634 € HT</b>
<b>RESEAU</b>	<b>3 lignes interurbaines structurantes L1A, 2,3 (réseau hiver), sauf ligne 1B</b> 9 lignes interurbaines (réseau été)
<b>ARRETS DU RESEAU YEGO</b>	202 arrêts physiques au total Réseau hiver : 125 points d'arrêt Réseau été : 77 points d'arrêt
<b>LES ARRETS PRIORITAIRES DU SDA</b>	<b>118 arrêts sont inscrits au SDA mis à jour en 2019</b> -soit 58% des arrêts du réseau YEGO à rendre accessibles <b>54 arrêts rendus accessibles à fin 2019</b> (44 SDA 2016 + 10 en liste complémentaire) <b>Taux de réalisation = 46% des arrêts prioritaires du SDA 2019 sont accessibles</b> + 5 arrêts accessibles hors SDA <b>= 59 arrêts accessibles sur le réseau – soit 29% des arrêts rendus accessibles du réseau YEGO en 3 ans</b>
<b>COUT MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS PRIORITAIRES SDA</b>	<b>Evaluation financière SDA 2016</b> (pour 108 arrêts chiffrés) Dépense réalisation du SDA 2016 = <b>710 563€ HT, soit 56% du budget voté.</b> + Coût d'aménagement des 10 arrêts complémentaires du SDA= 133 238€ HT + Coût d'aménagement des 5 arrêts accessibles hors SDA = 128 082€ HT  Soit coût moyen d'aménagement d'un arrêt type (hors cas des PEM) = 14 120€HT <b>Dépense globale de MACS pour la mise en accessibilité du réseau YEGO (hors extension du périmètre d'intervention sur les PEM) -&gt; 971 883€ HT</b>  <b>NB : surcoût global pour les PEM de Soustons Isle verte (yc équipement des ombrières) Capbreton cigales gare, Tyrosse Lycée-&gt; 300 649€ HT</b>  <b>Financement par des subventions FSIPL de 320 000€ + DETR de 97 750€ = 417 750€</b> <b>-&gt; taux de subvention = 43%</b> (sur les 59 arrêts aménagés)

<b>ACTIONS SUR LE MATERIEL</b>	<p>YEGO : Le matériel est accessible sur les véhicules du réseau YEGO hiver. Bus urbain de 12 m à plancher bas intégral (lignes 1A et 2) + petits véhicules (lignes 1B et 3) accessibilité en porte arrière pour les personnes en fauteuil (plateforme élévatrice électrique)</p> <p>YEGO plages: l'accessibilité pose question surtout pour les véhicules mutualisés disponibles l'été sur le parc de l'exploitant.</p> <p>TransLandes mets à disposition de moins en moins de véhicule urbain mais plutôt des véhicules scolaires avec plateforme élévatrice.</p> <p>MACS souhaite que l'exploitant mette à disposition un maximum de véhicules urbains à plancher bas intégral, offrant une meilleure accessibilité pour tous les voyageurs PMR</p>
<b>ACTIONS SUR L'INFORMATION VOYAGEURS</b>	<p>-&gt; 80 têtes de poteaux d'arrêts ont été reprises en sérigraphie pour un montant de 8800€ HT pour répondre à une meilleure lisibilité de l'indication de l'arrêt.</p> <p>L'ensemble de l'affichage au poteau a été également repris pour faciliter la visibilité des arrêts accessibles sur le réseau.</p> <p>-&gt; L'affichage à bord des bus, des plans et baromètres des arrêts accessibles a été revu également</p> <p>-&gt; L'information à distance est accessible : Le site Internet <a href="http://mobimacs.org">mobimacs.org</a> est accessible et respecte les normes du Référentiel Général d'Accessibilité des Administrations (RGAA).</p>
<b>ACTIONS SUR LA FORMATION DU PERSONNEL</b>	<p>Depuis février 2016, programmation d'une formation de 4 ans avec l'association APH</p> <p>-&gt; Formation connaissance des handicaps pour un accueil adapté des personnes (APF) : 74 conducteurs dont 5 du réseau YEGO et l'ensemble de l'équipe accueil (6 personnes)</p> <p>-&gt; Rampe PMR module interne : 130 conducteurs dont 8 du réseau YEGO</p>

## LA PROGRAMMATION 2020-2022

<b>AMENAGEMENTS DES ARRETS PRIORITAIRES</b>	<b>64 arrêts restent à aménager+ 4 arrêts nouveaux créés.</b> Le SDA 2019 va passer (à 118+4 arrêts) à 122 arrêts fin 2020
<b>PROGRAMMATION 2020</b>	12 arrêts programmés dans le SDA 2019 = Soustons Darrigade (en cours), Tyrosse Clercq, Tyrosse Tourren, Saubion Mairie (en cours), Pédebert Nord (création), Angresse Collège (création)  [+ 2 arrêts hors SDA = Saubrigues Mamisèle (en cours), Vieux Boucau plage]  pour un montant estimé de 200 000€
<b>PROGRAMMATION 2021-2022</b>	<b>39 arrêts supplémentaires peuvent être lancés en étude pour un budget de 480 000€ environ</b> - RESTE au budget SDA voté en 2016 = 550 000€  17 arrêts sont reportés ou non programmés à ce jour dans l'attente - du prochain PPI voirie, - de la pérennisation de l'arrêt et du devenir de certaine ligne, - en raison de l'aménagement existant (= centre bourg sans trottoir- à plat) incompatible avec la géométrie d'un arrêt accessible.
<b>ACTIONS SUR LE MATERIEL</b>	YEGO plages : La problématique reste identique. Suivre l'évolution du parc disponible chez Translandes en privilégiant la location de véhicules urbains.
<b>ACTIONS SUR L'INFORMATION VOYAGEURS</b>	- Intégrer sur les fiches horaires les arrêts accessibles et les points de vente accessibles - Revoir la carte interactive sur le site mobi-macs pour faire apparaître les arrêts accessibles  - Paramètre l'application voyageur en cours d'élaboration pour informer de l'ensemble des arrêts accessibles sur le réseau, lors d'une recherche d'itinéraire.
<b>ACTIONS SUR LA FORMATION DU PERSONNEL</b>	L'exploitant Translandes prévoit de former toutes les personnes affectées à plus 80% sur le réseau YEGO et YEGO plages.

## ANNEXES

Annexe 1- Liste des points d'arrêts prioritaires (MAJ 2019)

Annexe 2- Carte des points d'arrêts YEGO aménagés dans le cadre du SDA et hors SDA (MAJ 2019)

Annexe 3- Liste détaillée des points d'arrêts prioritaires restant à aménager en seconde période de réalisation du SDA (MAJ 2019)